



# FORÊT : HALTE AUX MENACES DE MORT

**Un salarié de la coopérative Alliance Forêts Bois a reçu des menaces de mort d'un militant présent lors d'un rassemblement organisé à Paris par l'Association *Canopée Forêts Vivantes*. Une plainte a été déposée le 2 octobre.**

**Cette agression s'inscrit dans un contexte global d'une montée en puissance de la violence depuis plusieurs années envers les forestiers.**

Les Coopératives Forestières condamnent avec la plus grande fermeté les menaces de mort dont a été victime un salarié de la coopérative Alliance Forêts Bois le 13 septembre dernier et lui apportent tout leur soutien ainsi qu'à sa famille.

A l'occasion d'un événement à Paris dédié à l'économie durable (Salon Produrable), le salarié a été menacé de mort par un militant : « *pour toi c'est une balle dans la tête* », « *ta tête et celle des autres cols blancs seront sur un piquet* ». Il a poursuivi ses invectives avec froideur, en reprenant à son compte les griefs que l'association Canopée, auto-proclamée de « *protection des forêts* », nourrie à l'égard de la coopérative Alliance Forêts Bois.

Cet acte qui s'est déroulé devant l'entrée du Palais des Congrès de Paris n'est pas un cas isolé. Il intervient dans un contexte global de **montée de la violence** verbale et physique à l'égard des travailleurs en forêt depuis plusieurs années.

Face à ces situations, les coopératives forestières dénoncent tous raccourcis et messages simplistes sur des sujets complexes, des représentations caricaturales et des méthodes employées désignant des « cibles » (personnes ou organisations). Ces messages, diffusés pour faire du buzz, créent et alimentent de fausses peurs qui engendrent chez certains, notamment les jeunes, un sentiment de haine et de volonté de vengeance.

En conséquence, « *les forestiers (salariés du privé ou du public) subissent des pressions et des agressions de plus en plus violentes : verbales ou physiques, engins forestiers incendiés et sabotés, câbles de frein de véhicules professionnels coupés, caillassages de travailleurs sur des chantiers forestiers, insultes, tags, menaces avec identités des salariés révélées, plantations d'arbres arrachées, etc. Cela ne peut plus rester dans l'impunité* » a déclaré Bertrand SERVOIS, Président des Coopératives Forestières.

**Contact presse : Nicolas JOBIN / [njobin@lescooperativesforestieres.fr](mailto:njobin@lescooperativesforestieres.fr) / 06 88 75 97 39**

## À propos de l'UCFF - Les Coopératives Forestières

L'Union de la Coopération Forestière Française rassemble les 15 coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire. Les Coopératives Forestières regroupent 114 000 familles de sylviculteurs forestiers. Elles les accompagnent dans la gestion de 2,1 millions d'hectares de forêts, la récolte-commercialisation de 7,2 millions de m<sup>3</sup> de bois par an (soit 20% de la production nationale) et le reboisement d'environ 15 000 ha/an. Les Coopératives Forestières emploient 1 300 salariés.